



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 14/10/2026

Reçu en préfecture le 14/10/2026

7300-L-SD

Publié le

ID : 035-213500663-20261005-DEL121_2026-DE



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 02/07/26

**Direction régionale des Finances Publiques de
Bretagne et du département d'Ille et Vilaine**

Pôle d'évaluation domaniale

Avenue Janvier BP 72102
35021 Rennes cedex 9

téléphone :

mél. : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Philippe PLACIER

Téléphone : 02 99 66 29 11-06 16 67 40 40

Courriel : philippe.placier1@dgfip.finances.gouv.fr

Réf OSE : **2026-35066-39306**

La Directrice régionale des Finances
publiques de Bretagne et du département
d'Ille et Vilaine

à

Monsieur Le Maire

Commune de Chartres de Bretagne

Esplanade des droits de l'Homme
35131 Chartres de Bretagne

A l'attention de Monsieur Deshommes

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Maison à usage d'habitation, édifiée en briques et ciment sous couverture tuiles, d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant : en rez-de chaussée : cuisine équipée, couloir secondaire desservant le séjour, une chambre accédant directement par le séjour, wc, une salle d'eau, avec douche et lavabo. A l'étage : deux chambres aménagées sous combles. Courette devant, passage sur le coté et jardin derrière dans lequel se trouve un garage en ciment sous couverture tôles, édifiée en 1954, de catégorie cadastrale n°6, d'une surface utile de 52 m² et d'une surface utile pondérée de 92 m² et un garage de 18 m² et une cave de 7 m², sur parcelle AK n°236 d'une contenance totale de 3 a 63 ca, sise 12 Rue Antoine Chatel 35131 Chartres-de-Bretagne.

En réponse à votre demande d'estimation en date du 17/06/2026 pour le bien cité en objet et dans le cadre du programme d'action foncière, vous indiquez qu'il convient de prévoir la cession à la commune.

Le prix d'acquisition en 2011 était de 200 000 €.

Les mutations à proximité sont suivantes :

Biens bâtis : maison - valeur vénale											
N	date mutation	commune adresse	cadastre	surface terrain / SU		sup	Prix €	Prix/m ²	Prix/m ² SUP	catego rie cada strale	
1	03/09/21	10 RUE MADAME DE JANZE	AK362	323	51	145	177600	3482,35	1224,83	6	Maison 1960
2	30/08/22	11 RUE DE LA POTERIE	AL106AL2 58	436	77	159	255000	3311,69	1603,77	6	Maison 1967
3	27/09/24	1 RUE ANTOINE CHATEL	AK88	302	90	139	234000	2600	1683,45	5M	Maison 1954
							Moyenne	3131	1504		
							Dominante	3482	1683		

La valeur vénale de ce bien peut être estimée à 200 000 €, en l'absence de visite, assortie d'une marge de 10 % portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à 180 000 €. Il convient de préciser que le prix de rachat, tel qu'il découle de la convention entre Rennes Métropole et la collectivité, est un montant négocié librement entre les parties.

Cet avis est valable pour une durée de 12 mois.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice régionale et par délégation,

Placier Philippe



Inspecteur Evalueur